



Rentrée - Août 2023

Antenne de Mahébourg

Adresse : Rue Labourdonnais, Mahébourg - téléphone : 6312329

Courriel: antennes.afim@gmail.com / Site web: www.afmaurice.org /

Inscriptions du 28 juillet au 01 septembre 2023 de 10h00 à midi et de 12h30 à 15h30

(Lundi, Mardi, Jeudi & Samedi)

et de 8h à 15h (samedi)

Fermée les mercredis

(Formulaire à être complété par le Responsable légal)

Nom de l'enfant : Sexe : M () F ()

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville : Ecole Fréquentée :

Téléphone : Domicile : Bureau : Portable :

Courriel : (Obligatoire)

DÉBUT DES COURS / SAMEDI 19 août 2023 - En cas de changement de date, vous en serez informé

Cours sélectionné(s) ★**Merci de cocher votre choix (une fois par semaine)**

Atelier du primaire	5 ans		24 heures	MUR 3750
	Samedi	10 h 00 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>	
Atelier du primaire	6 ans		24 heures	MUR 3750
	Samedi	10 h 00 à 11h 30	<input type="checkbox"/>	
	Samedi	12 h 00 à 13 h 30	<input type="checkbox"/>	
Atelier du primaire	7 ans		24 heures	MUR 3750
	Samedi	08 h 00 à 09 h 30	<input type="checkbox"/>	
	Samedi	10 h 00 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>	
Atelier du primaire	8 ans		24 heures	MUR 3750
	Samedi	08 h 00 à 09 h 30	<input type="checkbox"/>	
	Samedi	10 h 00 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>	
Atelier du primaire	9 ans		24 heures	MUR 4000
	Samedi	08 h 00 à 09 h 30	<input type="checkbox"/>	
	Samedi	12 h 00 à 13 h 30	<input type="checkbox"/>	



**Alliance française
Ile Maurice**

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis (minimum. 10 candidats) pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu Rs 200 de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. En cas de cyclone, les cours sont dispensés jusqu'à l'entrée en alerte de niveau 2.
En cas de fortes pluies, si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours scolaires sont aussi annulés à l'Alliance Française.
8. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

Je soussigné(e)responsable légal(e) de l'enfant

..... souhaite son inscription à l'un des cours au recto.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature :

Date.....

Mode de paiement No. Reçu en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial Bank

Adresse : Route Royale
Bell Village
Ile Maurice

N° de compte : 000130033286

IBAN : MU80MCBL0913000000033286000MUR

Swift Code : MCBLMUMU